

**Rencontres nationales de
l'éducation artistique et culturelle**
25, 26 et 27 septembre 2024

**Appel à communications
Journées d'étude**

40 ans de présence artistique à l'école
**L'intervention des artistes, à la croisée du partenariat
et de la coopération**

Jeudi 26 et vendredi 27 septembre 2024
Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle — Guingamp

Ces journées, organisées sous la direction scientifique d'Emmanuel Ethis, s'inscrivent dans la programmation des Rencontres nationales de l'éducation artistique et culturelle proposées par l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), par le Conseil départemental des Côtes-d'Armor et le Domaine départemental de la Roche-Jagu.

Argumentaire

*« L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces
partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre) »*
– Article 8 de la Charte pour l'éducation artistique et culturelle

Les anniversaires des 40 ans des Centres de formation des musiciens intervenants (CFMI) et de l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale (ANRAT) sont l'occasion d'étudier le rôle des artistes à l'école tant dans le domaine de la musique que dans celui des arts de la scène. En effet, si la présence des artistes à l'école est plus ancienne, c'est au début des années 1980 que se formalise, dans tous les domaines artistiques et culturels, le développement de l'intervention d'artistes en contexte scolaire.

En 1983, la signature du protocole d'accord entre les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale marque le début d'une prise en compte de l'ensemble des disciplines artistiques à l'école, affirmant la cohérence entre projet éducatif et projet culturel. Cette même année, le Colloque de Bourg-en-Bresse intitulé « L'initiation musicale des enfants et des adolescents » pose les bases d'un projet qui aboutira en 1984 à la naissance des premiers CFMI, à la création d'un diplôme, puis d'un métier. Ces étapes successives feront de la musique le champ artistique dans lequel la formation des artistes à l'intervention en classe ou dans divers contextes de médiation est, historiquement et professionnellement, la plus organisée et structurée. Ainsi, la visée du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI) délivré par les neuf CFMI, est de former des musiciennes et musiciens à la médiation de la musique dans des contextes

variés (écoles, conservatoires, structures culturelles et artistiques, structures spécialisées, etc.). À la fois artistes et pédagogues, les « Dumistes » évoluent dans un contexte partenarial fort et sont les garants de l'investissement de chacun dans le projet (Authelain, 2024). Comme l'évoquaient en 2013 Marie-Christine Bordeaux et François Deschamps, « [l]e retour des employeurs et des partenaires professionnels est si élogieux quant à leur capacité à développer et coordonner des projets artistiques dans le cadre de divers partenariats que l'on doit se demander si l'expérience des musiciennes et musiciens intervenants ne pourrait pas s'étendre à d'autres arts ». Pourtant, les rares tentatives au cours des années 1990 et 2000 de créer d'autres diplômes de même type dans les autres mondes de l'art (Becker, 2010) — arts dramatiques, danse, arts visuels, arts plastiques — n'aboutissent pas, alors que les besoins ne font qu'augmenter avec le développement de plus en plus important des politiques et dispositifs d'EAC. Depuis 1983 également, l'Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale (ANRAT) rassemble des artistes et des enseignants engagés dans des actions de transmission du théâtre et des arts de la scène à l'École, de la maternelle à l'université. Elle affirme la puissance émancipatrice du théâtre et des arts de la scène et sa capacité transformatrice en milieu scolaire, et défend l'absolue nécessité du partenariat entre artistes et enseignants, en lien avec la création. Elle s'engage de longue date en faveur du développement et de la démocratisation de l'éducation artistique et culturelle pour tous les jeunes, dans le domaine des arts de la scène : théâtre, danse, marionnettes, arts du cirque. Elle affirme ainsi la nécessité d'inscrire l'éducation artistique dans l'ordinaire de la formation générale de tous les jeunes, dans et hors temps scolaire.

Les journées d'étude de l'édition 2024 des Rencontres nationales de l'Éducation Artistique et Culturelle interrogent la notion d'intervention dans l'éducation artistique et culturelle, en tant qu'élément opérationnel du partenariat Culture/Éducation. En nous inspirant de la notion de « communication orchestrale », nous examinerons les chaînes de coopération, au sens de Becker (2010), qui rendent possible le surgissement de la musique (Hennion, 2007) : la communication sociale « ne repose pas sur l'action d'un individu ; elle permet plutôt à l'action de cet individu de s'insérer dans une continuité. L'individu est vu comme un acteur social, comme participant à une entité qui le subsume » (Winkin, 1996). En effet, si l'artiste intervenant est à la fois artiste et pédagogue, il est également le maillon actif d'une chaîne de coopération qui met en lien la communauté éducative à tous ses niveaux, les organisations qui les emploient et définissent leurs conditions de travail mais également les élèves et leurs familles, à qui sont destinées ces interventions.

Les chercheuses et chercheurs candidats à cet appel à communications pourront analyser la manière dont les artistes musiciens, comédiens ou relevant d'autres domaines artistiques organisent et s'insèrent dans les dispositifs et actions d'EAC : comment se construisent les coopérations et partenariats, comment les lieux d'intervention s'adaptent à ces interactions artistes — publics — institutions ? Pourquoi intervenir à l'école ? Qu'est-ce qu'intervenir veut dire ? Quels sont les modèles pour l'intervention d'artistes à l'école ? Quelles interactions avec les professeurs ? Quels partenariats et quelle formation des acteurs pour prendre en considération des interventions qui ne peuvent aboutir que sur la base d'un engagement mutuel des différents partenaires : les artistes, la communauté éducative, le monde culturel, le secteur associatif, la société civile. Quelles contraintes pèsent sur les artistes intervenants ? Quelles complémentarités existent avec les enseignements artistiques ? Autour de ces questions, et de la notion d'intervention, il s'agit notamment de rendre compte :

- des expériences et des évolutions de la figure du musicien intervenant qui, depuis 40 ans, appartient au registre des figures et acteurs de l'Éducation Artistique et Culturelle de manière à pouvoir interroger ce qui fait encore débat et ce qui fait évoluer

les modalités d'intervention des Dumistes et leurs complémentarités avec les professeurs de musique, qu'ils soient de l'« Éducation nationale » ou qu'ils exercent « en conservatoire », afin d'identifier également les freins et les tensions d'une fonction en question dans le domaine de l'éducation musicale ;

- de la transposition du modèle de ces professionnels de l'intervention musicale en classes sur les autres pratiques artistiques et culturelles au sein de l'école et dans le giron de l'éducation hors temps scolaire, pour tous et tout au long de la vie ;
- de la double figure de l'artiste intervenant et de l'artiste partenaire qui, en un demi-siècle, par leur présence dans l'enceinte scolaire, a construit une histoire de l'éducation artistique et culturelle complémentaire des enseignements artistiques ;
- des articulations entre « les deux E » : Éducation artistique et Enseignement artistique (Terrien, 2006) ;
- des complémentarités entre artistes intervenants « de scène » ou « de classe » dans la définition du mot « intervention » : entre *l'action culturelle* d'un artiste de scène d'une part, dont le cœur de métier est de créer et de se produire en public (souvent sur un projet à durée déterminée) et *l'intervention d'un artiste intervenant* d'autre part, dont le cœur de métier est l'intervention scolaire, qui s'inscrit de façon durable dans un territoire, qui connaît ses acteurs et ses publics et qui bien souvent habite sur ce territoire ;
- du point de vue des institutions culturelles, autre maillon nécessaire dans cette chaîne de partenariat avec les artistes ;
- de la formation des artistes en ingénierie de projet spécifique à l'EAC, en confrontant les freins et spécificités propres à chaque discipline artistique en regard notamment à ce qui se pratique au sein des CFMI ;
- de l'évolution des politiques culturelles depuis 40 ans et de leurs effets sur les interventions musicales à l'école, l'attention ou les modes de réception des élèves.

Ces journées d'étude, qui ont vocation à alimenter les travaux du GIS Arts & Éducation, entendent rassembler, autour de cinq tables rondes animées par des membres du comité scientifique et une sélection d'intervenants réalisée par le Conseil départemental des Côtes-d'Armor, des chercheuses et chercheurs de différentes disciplines qui consacrent leurs travaux à l'EAC :

- Table ronde 1 — La transmission des arts de la scène à l'École, de la maternelle à l'université
- Table ronde 2 — L'école du partenariat : l'artiste intervenant, maillon fort de la chaîne de coopération de l'EAC.
- Table ronde 3 — Musique et intervention : les CFMI, un modèle pour tous les mondes de l'art ?
- Table ronde 4 — Profession musicien intervenant : la quarantaine et ses tensions ?
- Table ronde 5 — L'intervention et ses médiations — Qu'est-ce qu'intervenir veut dire ?

Références et bibliographie indicative

ANRAT, *L'école en actes*, film documentaire ANRAT — Compagnie des Indes, réalisé par Valentin Boulay, 2023.

AUTHELAIN Gérard, *Profession musicien intervenant — Tome 1 — Un métier pour aujourd'hui... et pour demain*, La rumeur libre éditions, Sainte-Colombe-sur-Gand, 2024.

AUTHELAIN Gérard, *Profession musicien intervenant — Tome 2 — Une belle histoire...*, La rumeur libre éditions, Sainte-Colombe-sur-Gand, 2024.

BECKER Howard, *Les mondes de l'art*. Flammarion, 2010.

BORDEAUX Marie-Christine, DESCHAMPS François (2013). *Éducation artistique, l'éternel retour : Une ambition nationale à l'épreuve des territoires*. Toulouse, L'Attribut, Toulouse.

CARASSO Jean-Gabriel, *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ? Manifeste pour une politique de l'éducation artistique et culturelle*, Éditions de l'attribut, 2005.

GUILLOU Lauriane, MALINAS Damien, ROTH Raphaël et ROYON Camille, « Éducation artistique et culturelle » *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 27 juin 2019. Dernière modification le 9 février 2023. Accès : <https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/education-artistique-et-culturelle>.

ETHIS Emmanuel, FABIANI Jean-Louis, MALINAS Damien, *Avignon ou le Public participant — Une sociologie du spectateur réinventé*. L'Entretemps, coll. « Champ théâtral », Paris, 2008.

ETHIS Emmanuel, « L'éducation artistique et culturelle, principe actif et référence internationale des politiques culturelles », pp. 295-300, in : Fourreau É., dir., *L'Éducation artistique dans le monde. Récits et enjeux*, Toulouse, Éd. de l'Attribut, 2018.

HENNION Antoine, *La Passion musicale. Une sociologie de la médiation*, Paris, Métailié, 2007.

JONCHERY Anne, OCTOBRE Sylvie, *L'éducation artistique et culturelle. Une utopie à l'épreuve des sciences sociales*, SciencesPo, les Presses, Paris, 2022.

KNEUBUHLER Michel (réd. et coord.), *Jouer, vibrer, résonner. Musiciennes et musiciens intervenants : des artistes-pédagogues à l'écoute de leur territoire* — La Rumeur Libre éditions [coll. « Politiques culturelles et territoires », Sainte-Colombe-sur-Gand, 2023.

LEBON Francis. « La musique autrement ? Les “musiciens intervenants” entre travail social et création artistique », *Éducation et sociétés*, vol. 31, no. 1, 2013, pp. 171-186.

Lehmann Bernard, *L'orchestre dans tous ses éclats. Ethnographie des formations symphoniques*, La Découverte, 2005.

LOSER Francis, « Les ateliers de création : une expérience à la croisée de l'esthétique et de l'altérité », *Vie sociale*, 2014/1 (N° 5), p. 81-100. DOI : 10.3917/vsoc.141.0079.

MALINAS Damien, *Portrait des festivaliers d'Avignon. Transmettre une fois ? Pour toujours ?* Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, coll. « Art, culture, publics », 2008.

ROTH Raphael. (2022). *Enquête sur les trajectoires des musiciens intervenants en France — Synthèse #1 : trajectoires géographiques, sociales et partenariales*. Zenodo. <https://doi.org/10.5281/zenodo.7464326>

TERRIEN Pascal, *L'écoute musicale au collège. Fondements anthropologiques et psychologiques*. L'Harmattan, Paris, 2006.

TORTOCHOT, E. et TERRIEN, P. (2019). Recherche participative inter-catégorielle autour du dispositif « orchestre à l'école ». In P. Roy (dir.), *Des recherches participatives dans les didactiques disciplinaires et autres domaines de connaissance. Quelles finalités ? Quels savoirs ? Et quelles stratégies méthodologiques pour favoriser leur circulation dans les milieux de la recherche, de la formation et de la pratique ?* [Colloque] (pp. 170-179). Colloque international francophone mené à la Haute école pédagogique Fribourg, Suisse. <https://folia.unifr.ch/unifr/documents/319869>

TERRIEN, P., & TORTOCHOT, E. (2019a, 2019-05-15). *Le dispositif « Orchestre à l'école » : entre épistémologie pratique de l'enseignant et interactions des élèves. Créer pour éduquer. La place de la transversalité. Une éducation démocratique par les arts*, Aix-en-Provence, France. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02151367>

WINKIN Yves, *Anthropologie de la Communication*, Paris, De Boeck, 1996.

Consignes aux auteurs

Ces journées d'étude s'adressent en priorité aux jeunes chercheurs, mais elles restent ouvertes à toutes les générations qui s'inscrivent en sciences de l'information et de la communication, en sciences de l'éducation, sociologie, anthropologie, psychologie, philosophie, sciences politiques et juridiques, histoire, géographie, art, informatique ayant un lien avec l'EAC. Les propositions attendues peuvent être argumentées par une approche théorique et/ou empirique. Elles doivent s'inscrire dans une des thématiques proposées. Toutes les propositions acceptées donneront lieu à une communication de 15 minutes lors d'une table ronde suivie de 30 minutes d'échanges collectifs. Les sessions de communication se dérouleront en présentiel.

Les propositions devront être contenues entre 2000 signes et 4000 signes (hors bibliographie, espaces compris). Elles devront inclure le nom du ou des auteur(s) et leurs coordonnées, l'institution de rattachement, la table ronde de rattachement envisagée parmi les cinq décrites, un titre, une problématique, un cadre théorique, une méthodologie et une bibliographie.

Elles devront être envoyées en format .docx ou .pdf en Times 12, avant le 21/06/2024, à l'adresse suivante : bzh_recherche-inseac@lecnam.net

Calendrier prévisionnel

- Date limite de dépôt des propositions de communication : 21/06/2024
- Réponse aux auteurs : 10/07/2024
- Journées d'étude : jeudi 26 et vendredi 27 septembre 2024

Comité scientifique

BEAUDOUIN Erwan, Directeur du CFMI Bretagne — Université de Rennes 2, co-président du Conseil National des CFMI.

BORDEAUX Marie-Christine, Professeure des universités, chercheuse au Gresec, membre du HCEAC.

ETHIS Emmanuel, Professeur des universités, directeur scientifique de l’Inseac du Cnam, Dicen-idf, Vice-président du HCEAC.

GUYARD Philippe, Directeur de l’ANRAT.

HERRY Nolwenn, Maîtresse de conférences associée, Inseac du Cnam, Dicen-idf.

KIRSCHBERG Irina, Directrice générale, ARTENSO, Professeure invitée Université de Montréal, co-chercheuse au sein de l’Étude partenariale pour les médiations de la musique (EPMM).

MALINAS Damien, Maître de conférences, Inseac du Cnam, Dicen-idf.

OBIN Nicolas, Maître de conférences, Ircam — Sorbonne Université

PERRIER Mélanie, Maîtresse de conférences, co-directrice du Laboratoire du Geste/Institut Acte-École des arts de la Sorbonne, Directrice artistique de la Compagnie 2 minimum.

POULAIN Corinne, Directrice des Champs Libres, Rennes.

POURQUIER-JACQUIN Stéphanie, Maîtresse de conférences, Inseac du Cnam, Dicen-idf.

ROTH Raphaël, Maître de conférences, Inseac du Cnam, Dicen-idf.

TERRIEN Pascal, Professeur des universités, Directeur de la structure fédérative en éducation SFERE-Provence, GIS Arts & Éducation, AMU.

Comité d’organisation

GARREAU Laurent (ingénieur de recherche, Inseac du Cnam, Dicen-idf).

GUILLOUX Christophe (doctorant, Inseac du Cnam, Dicen-idf).

JANDOT DIT DANJOU Justine (doctorante, Inseac du Cnam, Dicen-idf).

LANIESSE Zoé (doctorante, Inseac du Cnam, Dicen-idf).

LE BOUR Julien (doctorant, Inseac du Cnam, Dicen-idf, coordinateur des journées d’étude).

LI Zeyu (doctorant, Inseac du Cnam, Dicen-idf, coordinateur des journées d’étude).

MALINAS Damien (coordinateur, maître de conférences, Inseac du Cnam, Dicen-idf).

PIERSON Corentin (étudiant en Master 2 Éducation artistique et culturelle, Culture et Communication, Inseac du Cnam).

ROTH Raphaël (maître de conférences, Inseac du Cnam, Dicen-idf).

ROTH Sylvestre, (directeur de la Culture et du Patrimoine Culturel, Conseil départemental des Côtes d'Armor).

SWINNEN Laure-Hélène (doctorante, Laboratoire Culture et Communication, Avignon Université).

WOZNIAK Julie (coordinatrice des Pôles de Ressources pour Éducation Artistique et Culturelle [PREAC], Inseac du Cnam).

L’Institut National Supérieur de l’Éducation Artistique et culturelle (Inseac du Cnam)

L’Institut national supérieur de l’éducation artistique et culturelle (Inseac) est un institut public d’enseignement supérieur. Sa création au sein du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) répond à la volonté conjointe des ministères de l’Éducation nationale et de la Jeunesse, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Culture, du Conseil Régional de

Bretagne, du Département des Côtes-d'Armor, de Guingamp-Paimpol Agglomération, de la Ville de Guingamp et du Conservatoire national des arts et métiers de déployer le premier lieu dédié à la formation, à la recherche, à l'animation et la production de ressources en éducation artistique et culturelle (EAC).

Les formations de l'Inseac s'adressent aux étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, artistes, médiatrices et médiateurs culturels, animatrices et animateurs socio-éducatifs et élues et élus locaux avec pour objectif l'accompagnement au développement des projets d'éducation artistique et culturelle et la création d'un environnement favorable à l'essor de l'EAC sur l'ensemble du territoire national :

- DSP Bac +1 « Agent d'accueil des publics de l'Éducation Artistique et Culturelle »
- Master « Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission »
- Formation ouverte à distance : Master « Culture et communication - Éducation artistique et culturelle, idéation, dynamiques et pratiques : arts et techniques des publics, interactions et transmission »
- Doctorat

Plus d'informations : <https://www.cnam-inseac.fr>

Le laboratoire DICEN-IDF (EA7339) et son projet dédié EAC

Les chercheurs de l'Inseac sont membres du laboratoire Dicen (Dispositifs d'Information et de Communication à l'Ère Numérique), unité de recherche multi-tutelles (EA 7339) entre le Conservatoire National des Arts et Métiers, l'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Nanterre. DICEN-IDF est membre de la CPDirSIC et des 3 LabEx CAP — haStec — Les passés dans le présent.

Le laboratoire Dicen est une unité reconnue en sciences de l'information et de la communication (SIC). Les travaux du laboratoire sont organisés selon quatre axes et un projet dédié. Le premier étudie l'émergence de la culture numérique et son impact sur l'action collective et la coopération dans des champs aussi divers que celui de l'entreprise, de la création ou de la démocratie. Le deuxième conduit ses recherches dans le domaine de la publication numérique et de la transmission des savoirs. Le troisième étudie les dynamiques d'intelligence territoriale en vue de proposer des innovations de service en prise avec le développement local et le quatrième s'attache aux nouvelles formes de traçabilité sur le Web et leur impact sur les identités et mémoires numériques. Le projet dédié en Éducation Artistique et Culturelle accueille les travaux de recherche et événements des chercheurs de l'Inseac et du Dicen-idf spécialistes des publics de la culture qui développent leurs recherches sur le terrain des équipements et événements culturels et artistiques en étudiant les pratiques culturelles par le biais d'enquêtes qualitatives et quantitatives en sociologie de la réception des œuvres artistiques et culturelles.

Plus d'informations : <https://www.dicen-idf.org>

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de la vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.